

**Volet *Une école accueille un artiste ou un écrivain***  
**Formulaire de présentation de projet**

Nom de la commission scolaire :
Nom de l'établissement :
Nom de la ressource culturelle :
Année scolaire :

**A – Présentation du projet**

Titre du projet :
Résumé du projet (environ 150 mots) :
Date de début (année-mois-jour) :
Date de fin (année-mois-jour) :
Nombre de semaines (consécutives ou non) :

**B – Ressource culturelle**

Description des principales réalisations antérieures de l'artiste ou de l'écrivain
L'organisme culturel, s'il y a lieu, confirme que les artistes et les écrivains qui participeront au projet ont le statut d'artistes professionnels :
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

**Répartition des 20 heures de présence à l'école par semaine**

Travail d'expérimentation artistique des élèves (maximum de 10 heures) :
Travail personnel de création de l'artiste (maximum de 15 heures) :

## C – Travail personnel de création de l'artiste ou de l'écrivain

Brève description du projet de travail personnel de création de l'artiste ou de l'écrivain

Description de la démarche de création de l'artiste ou de l'écrivain

Description de la réalisation attendue au terme du projet

Description des moyens mis en œuvre pour permettre au plus grand nombre d'élèves d'assister au processus de création de l'artiste ou de l'écrivain

## D – Travail d'expérimentation artistique des élèves

Brève description du travail d'expérimentation artistique des élèves

Description du rôle de la ressource culturelle pour cette partie du projet

Description du rôle des enseignants

Description de la réalisation attendue des élèves

### Nombre d'élèves visés par cette partie du projet

Éducation préscolaire et enseignement primaire				Enseignement secondaire	
Préscolaire	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>e</sup> cycle	3 <sup>e</sup> cycle	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>e</sup> cycle

## E – Retombées

Retombées escomptées du projet pour les élèves, l'artiste ou l'écrivain, les enseignants et l'ensemble de l'école ou de la communauté, s'il y a lieu

## F – Allocation demandée

Les calculs sont faits automatiquement lorsque la grille est remplie électroniquement.

Les montants indiqués doivent être conformes aux règles administratives du [programme \*La culture à l'école\*](#) et exclure les taxes. Ces dernières constituent une dépense non admissible au programme et doivent, par conséquent, être assumées par le milieu scolaire.

	Montant par semaine	Nombre de semaines	Total
A Honoraires de la ressource culturelle 1 Nom :	1000 \$	X	=
B Honoraires de la ressource culturelle 2, s'il y a lieu Nom :	1000 \$	X	=
C Honoraires de la ressource culturelle 3, s'il y a lieu Nom :	1000 \$	X	=
<b>D Total des frais liés aux honoraires (A+B+C)</b>			
E Frais liés au séjour et aux déplacements de la ou des ressources culturelles		X	=
F Frais liés à l'achat ou à la location de matériel utilisé par la ou les ressources culturelles ou par les élèves		X	=
G Frais administratifs engagés par l'école, la commission scolaire ou le partenaire culturel		X	=
<b>H Total des autres frais (E+F+G)</b>			
<b>J Allocation demandée (D + 75 % de H)</b>			

## G – Signatures

Titre du projet :

### Ressource culturelle

Nom :

Signature :

Date (année-mois-jour) :

### Responsable du projet à l'école

Nom :

Signature :

Date (année-mois-jour) :

### Directrice ou directeur de l'école

Nom :

Signature :

Date (année-mois-jour) :

### Directrice générale ou directeur général de la commission scolaire

Nom :

Signature :

Date (année-mois-jour) :

## H – Consentement

Pour favoriser le rayonnement des projets ayant lieu dans les écoles dans le cadre du volet *Une école accueille un artiste ou un écrivain* et pour promouvoir ce volet du programme *La culture à l'école*, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et le ministère de la Culture et des Communications (MCC) pourraient, avec l'autorisation des directions d'école et de la ressource culturelle, diffuser des photos et la description des projets retenus.

Vous êtes libre d'accepter ou de refuser la diffusion du projet. Un refus de votre part n'entraînera aucune conséquence. Si vous acceptez, vous accordez gratuitement le droit de diffuser le projet et les photos qui seront transmises ultérieurement, sans limite de temps ni limite territoriale, en exclusivité aux ministères, et ce, pour toute la durée de leur utilisation.

### Oui Non

- L'école et la **ressource culturelle** accordent au **MEES** et au **MCC** une licence non exclusive, non transférable et irrévocable leur permettant de diffuser la **description de leur projet**.
- L'école et la **ressource culturelle** accordent au **MEES** et au **MCC** une licence non exclusive, non transférable et irrévocable leur permettant de diffuser **les photos** qu'elles feront parvenir ultérieurement. L'école confirme avoir le **consentement parental** pour une telle utilisation et une telle diffusion **des œuvres ou de l'image des élèves**.